

NOMENCLATURE : 09-01

VILLE DE LENS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 JUIN 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20230609-DLB21_09062023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2023

PERSONNEL - TABLEAU DES EFFECTIFS - REFONTE

Rapporteur : Monsieur Thibault GHEYSENS

Le Conseil Municipal est saisi de la refonte du tableau des effectifs du personnel relatif aux filières administrative, technique, sociale, sportive, culturelle, animation et police municipale au moins une fois par an.

Cette mesure tient compte des nécessités de répondre aux besoins de la Collectivité, de la prise en considération des promotions internes, de la réussite des agents en fonction aux concours et examens professionnels organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ou le Centre National de la Fonction Publique Territoriale ou encore de la nécessité d'ajuster certains grades selon des recrutements opérés au cours de l'année.

Il vous est donc proposé d'adopter le nouveau tableau des effectifs du personnel sur la base de ces critères pour tenir compte des évolutions organisationnelles des services, des emplois titulaires et autres, étant précisé que les changements apportés ne suppriment pas de poste d'agents en fonction et qu'ils constituent une mise à jour de l'état du personnel présenté en annexe du budget, à effectif budgétaire constant.

Le tableau reprend selon la catégorie, les effectifs ouverts budgétairement et par cadre d'emplois, les emplois occupés et les emplois vacants permettant une gestion prévisionnelle des effectifs, étant entendu que les emplois vacants seront pourvus en fonction des besoins dans la limite des budgets votés.

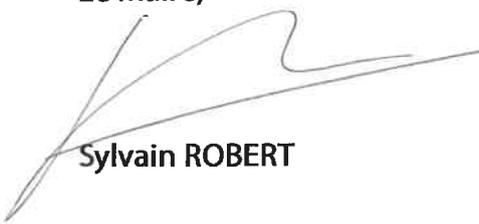
En cas d'évolution organisationnelle le nécessitant, une création d'emploi fera l'objet d'une délibération spécifique.

La dépense en résultant est affectée aux différentes imputations du budget de la Ville réservées au paiement des traitements et charges du personnel - chapitre 012.

La Commission des Finances a émis un avis favorable.

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le Conseil Municipal en eut délibéré.

Le Maire,


Sylvain ROBERT



Le Secrétaire de Séance,


Michèle MASSET

Catégorie	Cadre d'emplois	Emplois ouverts	Emplois occupés		Emplois vacants
			Auxiliaires	Titulaires	
I) Emplois fonctionnels					
	Directeur Général des Services	1		1	0
	Directeur Général Adjoint des Services	2		2	0
	Directeur Général des Services Techniques	1		1	0
	<i>Total</i>	4		4	0
II) Emploi de cabinet					
	Collaborateur de cabinet	2		1	1
	<i>Total</i>	2		1	1
III) Filière administrative					
A	Attaché	35		24	6
B	Rédacteur	32		27	4
C	Adjoint Administratif	107		93	14
	<i>Total Filière Administrative Catégories A, B et C</i>	174		144	24

.../...

IV) Filière technique						
A	Ingénieur en chef	2			1	1
A	Ingénieur	10			5	5
B	Technicien	13			9	4
C	Agent de Maîtrise Adjoint Technique	57 304			47 262	10 42
<i>Total Filière Technique Catégories A, B et C</i>		388			324	64
V) Filière Sanitaire et Sociale						
A	Cadre de Santé Puéricultrice Infirmière	1 2 1			1 1 0	0 1 1
A	Educateur de Jeunes Enfants Assistant Socio-Educatif	8 1			6 0	2 1
C	Auxiliaire de Puériculture Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles	14 7			12 5	2 2
<i>Total Filière Sanitaire et Sociale Catégories A, B et C</i>		34			25	9

Catégorie	Cadre d'emplois	Emplois ouverts	Emplois occupés			Emplois vacants
			Auxiliaires	Titulaires	Contractuels	
VI) Filière Animation						
B	Animateur	12		9		3
C	Adjoint Territorial d'Animation	13		12		1
	<i>Total Filière Animation Catégories B et C</i>	25		21		4
VII) Filière Sportive						
A	Conseiller des Activités Physiques et Sportives	1		0		1
B	Educateur des Activités Physiques et Sportives	7		6		1
C	Opérateur des Activités Physiques et Sportives	3		2		1
	<i>Total Filière Sportive Catégories A, B et C</i>	11		8		3
VIII) Filière Culturelle						
A	Attaché de Conservation du Patrimoine Directeur d'Etablissement d'Enseignement Artistique Professeur d'Enseignement Artistique Bibliothécaire Conservateur Territorial de Bibliothèques	2 1 5 1 1		1 0 2 0 1		1 1 2 1 0

Catégorie	Cadre d'emplois	Emplois ouverts	Emplois occupés			Emplois vacants
			Auxiliaires	Titulaires	Contractuels	
B	Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques	3		3		0
	Assistant d'Enseignement Artistique	14		11	1	2
C	Adjoint du Patrimoine	1		1		0
	<i>Total Filière Culturelle Catégories A, B et C</i>	28		19	2	7
IX) Filière Police Municipale						
A	Directeur de Police Municipale	1		1		0
B	Chef de Service Police Municipale	1		1		0
C	Agent de Police Municipale	18		18		0
	<i>Total Filière Police Municipale Catégories A, B et C</i>	20		20		0
	TOTAL GENERAL dont pourvu 566+8=574	684		566	8	110
	<i>Total Général N-1 : CM du 22.06.2022 dont pourvu 569+7=576</i>	683		569	7	107
POSTES A TEMPS NON COMPLET						
Filière Culturelle						
A	Professeur d'Enseignement Artistique de Classe Normale Discipline : Chant Base hebdomadaire : 2 heures	1		1		
	Professeur d'Enseignement Artistique de Classe Normale Discipline : Piano + Orgue Base hebdomadaire : 7 heures	1		1		
	Professeur d'Enseignement Artistique Discipline : Accompagnement Chant Classique Base hebdomadaire : 2 heures	1		1		

Catégorie	Cadre d'emploi	Emplois ouverts	Emplois occupés		Emplois vacants	
			Auxiliaires	Titulaires		
B	Professeur d'Enseignement Artistique Discipline : Trombone Base hebdomadaire : 4 heures	1		1		
	Professeur d'Enseignement Artistique Discipline : Alto Base hebdomadaire : 8 heures	1			1	
	Professeur d'Enseignement Artistique Discipline : Tuba Base hebdomadaire : 10 heures	1		1		
	Professeur d'Enseignement Artistique Discipline : Hautbois Base hebdomadaire : 2 heures	1				
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Alto Base hebdomadaire : 8 heures	1			1	
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Formation Musicale Base hebdomadaire : 3 heures	1				
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Violoncelle Base hebdomadaire : 3 heures	1		1		
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Saxophone Base hebdomadaire : 16 heures	1		1		
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Piano Base hebdomadaire : 12 heures	1			1	
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Cor Base hebdomadaire : 3 heures	1			1	

Catégorie	Cadre d'emplois	Emplois ouverts	Emplois occupés			Emplois vacants
			Auxiliaires	Titulaires	Contractuels	
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Chant Musique Actuelle Base hebdomadaire : 11 heures	1		1		
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Accordéon Base hebdomadaire : 5 heures	1		1		
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Violoncelle Base hebdomadaire : 2 heures	1				1
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Clarinette Base hebdomadaire : 10 heures	1		1		
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Trompette Base hebdomadaire : 14 heures	1		1		
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Modern Jazz Base hebdomadaire : 3 heures	1		1		
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Formation Musicale Base hebdomadaire : 8 heures	1		1		
	Assistant d'Enseignement Artistique Discipline : Basson Base hebdomadaire : 4 heures	1		1		
	<i>Total Filière Culturelle Catégories A et B</i>	21		14	1	6

Catégorie	Cadre d'emplois	Emplois ouverts	Emplois occupés			Emplois vacants
			Auxiliaires	Titulaires	Contractuels	
Filière Technique						
C	Adjoint Technique Base : 29 heures ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	1		1		
	Adjoint Technique Base : 28 heures ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	4		3		1
	Adjoint Technique Base : 27 heures 30 ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	1		1		
	Adjoint Technique Base : 27 heures ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	1		1		
	Adjoint Technique Base : 24 heures ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	1		1		
	Adjoint Technique Base : 23 heures 30 ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	1				1
	Adjoint Technique Base : 22 heures ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	1		1		
	Adjoint Technique Base : 19 heures ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	1		1		
	Adjoint Technique Base : 18 heures ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	1		1		
	<i>Total Filière Technique Catégorie C</i>	12		10		2

Catégorie	Cadre d'emplois	Emplois ouverts	Emplois occupés			Emplois vacants
			Auxiliaires	Titulaires	Contractuels	
Filière Animation						
C	Adjoint d'Animation Base : 17 heures 30 ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	4		1		3
	Base : 21 heures ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	2		1		1
	Base : 25 heures ; le temps complet représentant 35 heures par semaine)	7		7		0
	<i>Total Filière Animation Catégorie C</i>	13		9		4
	TOTAL GENERAL Temps Non Complet dont pourvu 34 (tit + contr)	46		33	1	12
	<i>Total Général N-1 Temps Non Complet : CM du 22.06.2022 dont pourvu 40</i>	46		36	4	6

TOTAL GENERAL Temps Complet + Temps Non Complet Pourvu 574 + 34 soit 608

TOTAL GENERAL N-1 Temps Complet + Temps Non Complet : CM du 22.06.2022 pourvu 576+40, soit 616

Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

DIRECTION de la Vie de La Cité – Accès aux
services publics et ressources internes
Gestion des Assemblées – Elections - Droit de
la personne et de la famille

Affaire suivie par Manuel GONZALEZ
Réf : MGO/BB

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 13 JUIN 2023

=====

SEANCE DU 9 JUIN 2023 – 14H00

=====

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 2 juin 2023.

Etant précisé que la présidence des débats pour l'examen et le vote du compte administratif 2021 a été assurée par Monsieur Jean-Pierre HANON, 1^{er} Adjoint, le Maire ayant quitté la salle.

Etaient en retard : M. DUCASTEL, n'ayant pas donné de pouvoir (M. DUCASTEL étant arrivé à 15h05 avant le vote de la délibération N°28).

Etaient présents : MM. ROBERT, HANON, et MAZURE, Mme BOURDON, M. GHEYSENS, Mme CORRE, M. CECAK, Mmes LAGNIEZ et MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes CHOCHOI et MAZEREUW, M. CUGIER, Mme VAIRON, M. REAL, Mme MASSET, M. HOJNATZKI, Mmes LOURDELLE, GLEMBBA et BRAET, M. LOURDEL, Mme JACKOWSKI, M. NYCZ, Mme LEROY, M. CLAVET et Mme DAVID.

Etaient excusés : Mme AIT CHIKHEBBIH ayant donné pouvoir à Mme CORRE, Mme LEFEBVRE ayant donné pouvoir à M. DESOUTTER, M. OUDJANI ayant donné pouvoir à Mme LAGNIEZ, M. BOUKERCHA ayant donné pouvoir à Mme VAIRON, Mme NION ayant donné pouvoir à Mme MASSET, M. DAUBRESSE ayant donné pouvoir à M. REAL, Mme BRASSART ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI, M. DESMARETZ ayant donné pouvoir à Mme LOURDELLE, Mme BEDNARSKA ayant donné pouvoir à M. CUGIER, Mme LAUWERS ayant donné pouvoir à M. CLAVET, M. PACH ayant donné pouvoir à Mme LEROY et Mme VINCENT n'ayant pas donné de pouvoir.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme MASSET, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.